

# CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-2 et R. 6353-1 du Code du travail)

Organisme de Formation	Bénéficiaire
<p><b>INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE SASU</b></p> <p>Etablissement / Centre de : <b>MONTOIR DE BRETAGNE</b></p> <p>Représentée par : MOULINIER François Directeur Général Institut de Soudure Industrie</p> <p>Numéro de déclaration d'activité : 11 93 02229 93</p> <p>(Ci-après dénommé « l'Organisme de Formation »)</p>	<p><b>INTERIM QUALITE FR</b></p> <p>71 Rue Henry Gautier 44550 MONTOIR DE BRETAGNE</p> <p>Représentée par</p> <p>Numéro SIRET : 49280090900037</p> <p>(Ci-après dénommé « le Bénéficiaire »)</p>

Entre les parties nommées ci-dessus est conclue une convention de formation professionnelle, en application de l'Article L. 6353-1 et L. 6353-2 du Code du travail pour le(s) stagiaire(s) suivant(s):

- **FORGEAU Alexandre**

*(Ci-après dénommé individuellement « le Stagiaire » et collectivement « les Stagiaire(s) »)*

## ARTICLE 1. OBJET

En exécution de la présente convention, le Bénéficiaire entend faire participer le ou les stagiaires à l'action de formation professionnelle organisée par l'Organisme de Formation et intitulée :

« Refresh : mise en situation préparatoire à examen de qualification de soudeur »

### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE  
Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. +33 1 49 90 36 00 – [www.isgroupe.com](http://www.isgroupe.com)

SAS au capital de 9 943 915 € – RCS BOBIGNY 414 728 964  
APE 71.20B – SIRET 414 728 964 00837 – TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>

## ARTICLE 2. DISPOSITIONS FINANCIERES

### 2.1. Prix

En contrepartie de la participation du(es) Stagiaire(s) à l'action de Formation, le Bénéficiaire s'acquittera du prix de la formation fixé par stagiaire pour la totalité de l'action de Formation.

Le cas échéant, la TVA sera appliquée au taux en vigueur au moment de la facturation.

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	Taux de TVA
Passage de qualification ISO EN 9606-1 141 T BW FM3 s D21.7 t2.7 HLO45 ss nb 141 P FW FM3 S t10 PB sl	Forfait	225,00 €	1.00	225,00 €	20 %
Formation recyclage de qualification TIG FM3	Forfait	330,00 €	1.00	330,00 €	20 %

	Hors Taxe	TVA	TTC
Total	<b>555,00 €</b>	<b>111,00 €</b>	<b>666,00 €</b>

### 2.2 Modalités de prise en charge

Une facture sera adressée au Bénéficiaire et/ou à l'Organisme Financier selon la répartition indiquée en fonction de l'échéancier de paiement suivant :

Payeur	Intitulé	Déclencheur	Taux	Coût HT
INTERIM QUALITE FR	Passage de qualification ISO EN 9606-1 141 T BW FM3 s D21.7 t2.7 HLO45 ss nb 141 P FW FM3 S t10 PB sl Commande : CMD-039429 Participant : FORGEAU Alexandre Session : S-36696 du 07/05/2026	Réalisé	100.00	225,00 €
INTERIM QUALITE FR	Formation recyclage de qualification TIG FM3 Commande : CMD-039429 Participant : FORGEAU Alexandre Session : S-36696 du 07/05/2026	Réalisé	100.00	330,00 €

## ARTICLE 3. ACTIONS CONCOURANT AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

### 3.1. Disposition

En application de l'Article L.6313-1 du Code du travail, les dispositions relatives à la formation professionnelle sont:

- FORGEAU Alexandre

### 3.2. Programme de formation (Joint en annexe)

Le programme de l'action de Formation, les prérequis ainsi que les moyens pédagogiques mis en œuvre, les objectifs et les modalités de déroulement et de sanction de la formation (évaluation des acquis) sont indiqués en Annexe de la présente convention.

## ARTICLE 4. ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

### 4.1. Modalités de formation

L'action de cette Formation est réalisée en : **Présentiel**

#### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE

Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Tél. +33 1 49 90 36 00 – www.isgroupe.com

SAS au capital de 9 943 915 € – RCS BOBIGNY 414 728 964

APE 71.20B – SIRET 414 728 964 00837 – TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>

#### 4.2. Dates de formation

L'action de Formation aura lieu le **07/05/2026**, à l'adresse suivante : 27 Boulevard CADREAN , 44550, MONTOIR DE BRETAGNE

#### 4.3. Durée de la formation

La durée de l'action de formation est fixée 7:00 heures soit 1.00 jour par stagiaire.

Pour les formations contenant du e-learning, cette durée est estimative et donnée à titre indicative.

La durée effective de la formation est disponible sur la plateforme e-learning.

#### 4.4. Effectif

L'action de Formation est organisée pour un effectif minimum de **1** stagiaire.

#### 4.5. Formateurs

L'action de Formation est dispensée par le(s) formateur (s) suivant(s) :

- GUILLEMANT Thomas

En cas d'empêchement, l'organisme de formation se réserve le droit de substituer au formateur désigné ci-avant, un formateur disposant des compétences équivalentes.

### ARTICLE 5. ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage à s'assurer de la présence du(es) Stagiaire(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Le Bénéficiaire qui contracte avec l'Institut de Soudure reconnaît avoir une parfaite connaissance des Conditions Générales de Ventes et s'y soumettre sans réserve.

Le stagiaire venant dans les centres de formation du Groupe Institut de Soudure reconnaît avoir une parfaite connaissance du règlement intérieur.

Ces documents sont consultables sur le site [formation.isgroupe.com](http://formation.isgroupe.com)

### ARTICLE 6. SANCTIONS DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de Formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de celle-ci.

### DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention prend effet à compter de sa signature par le Bénéficiaire.

**Dans le cas où la convention n'est pas retournée à l'Organisme de Formation dans les 5 jours ouvrés à compter de sa date de réception par le Bénéficiaire, l'Organisme de Formation se réserve le droit d'annuler l'inscription à la formation, sans que cela ouvre droit au bénéficiaire à une quelconque indemnité.**

Fait en deux exemplaires originaux, à 27 Boulevard CADREAN , 44550, MONTOIR DE BRETAGNE, le 30/04/2026

**Pour l'Organisme de formation**

MOULINIER François  
Directeur Général



**Pour le Bénéficiaire**

Nom et qualité du signataire

Cachet et signature

## Annexe : Programme de formation

« MISE EN SITUATION PREPARATOIRE A EXAMEN DE QUALIFICATION DE SOUDEUR 141 FM3 »

Public concerné	Prérequis
Soudeur titulaire d'un certificat de qualification en cours de validité ou échue et visant une requalification	Avoir été précédemment qualifié et viser une requalification selon la norme d'application retenue
Objectif	
Selon la norme d'application retenue, préparation à l'examen correspondant à la qualification de soudeur visée	
Moyens Pédagogiques	
Exercices encadrés par des formateurs habilités et experts dans leur domaine Exercices réalisés selon le ou les DMOS associés à la qualification Tests à blanc	
Contenu	
<p><b>COURS THÉORIQUES</b> Rappel des principaux domaines d'application du procédé TIG, Rappels sur l'installation du poste et des pièces à souder et sur le principe de base du procédé TIG Rappels des principes d'hygiène et sécurité.</p> <p><b>TRAVAUX PRATIQUES EN CABINE DE SOUDAGE</b> Prise en main des cabines individuelles et/ou de l'environnement reconstitué</p>	<p>Réalisation de soudure au procédé TIG suivant les consignes du DMOS associés à la qualification Remise à l'état initial du poste de travail</p> <p><b>MATÉRIAUX TRAVAILLÉS</b> Matériau correspondant à la qualification visée</p>
Sanction de la formation	
En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de Formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de celle-ci.	